



DECOUVERTE DU MILIEU NATUREL MONTAGNARD ET EDUCATION A LA CITOYENNETE,

Pour une population loin des montagnes et de la connaissance du milieu qui lui est propre

Présentation

Le projet consiste à faire découvrir le milieu naturel montagnard, inconnu pour une grande majorité de nos élèves, et ce, sous plusieurs tenants éducatifs et pédagogiques. En effet, pour la plupart, ils sont issus du milieu rural. Il nous paraît intéressant de les confronter au milieu de pleine nature montagnard, notamment au travers du développement de nouvelles compétences physiques et sportives et de l'apprentissage d'une nouvelle façon de s'éprouver et prendre du plaisir face à l'effort. De plus, il s'agit d'activités physiques pour lesquelles une grande majorité sera débutante ou très peu expérimentée, les mettant ainsi sur un pied d'égalité dans l'accès aux compétences attendues en fin de séjour.

Ils seront aussi sensibilisés à l'observation de l'environnement qui les entoure (paysage, sols, faune, végétation...) ainsi qu'aux conditions particulières qui en découlent (altitude, température...) et aux risques en montagne, favorisant ainsi une ouverture sur l'extérieur.

Ce projet ne s'arrête pas aux simples pratiques d'activités physiques, culturelles et scientifiques du monde montagnard. Il est aussi de l'ordre de l'intégration de chacun dans un groupe solidaire et soucieux d'autrui. En effet, ce séjour consiste à les confronter aux règles de vie en communauté et ainsi à développer une nouvelle façon de partager, de communiquer et d'envisager l'autre dans son intégrité morale et physique. Autrement dit, il s'agit de favoriser un climat social propice aux échanges et au respect des valeurs de chacun.

Toutes les classes du niveau 4^{ème} font partie intégrante de ce projet qui répond à la volonté de l'établissement de faire participer tout un niveau de classe à des séjours pédagogiques (enseignement général et Segpa soit 202 élèves).

L'objectif est donc de sortir nos élèves de leur environnement familial pour les plonger au cœur de la nature et de l'environnement montagnard, de leur donner confiance en leur permettant de dépasser leurs limites tout en apprenant à se faire confiance mutuellement.

Le milieu naturel montagnard a été choisi car il répond, dans un premier temps, à une demande institutionnelle propre à l'EPS qui est de les confronter aux activités de pleine nature et, dans un deuxième temps, parce qu'il permet à tous d'apprendre de nouveaux éléments théoriques et pratiques, tout en visant des objectifs sociaux.

D'autres éléments viennent renforcer ce projet :

- Dans la population scolaire accueillie, peu d'élèves ont eu ou auront la possibilité de découvrir en famille, en été ou en hiver, le milieu montagnard. **La classe de neige sera donc pour beaucoup une opportunité en même temps qu'une réelle découverte.**
- Une classe découverte en milieu naturel contribue toujours à **donner sens aux apprentissages, en valorisant les acquisitions.** Le dépaysement permet aux élèves de confronter leurs acquis avec une situation réelle et constitue une source inépuisable de motivation.
- Au-delà des contenus pédagogiques, **les activités de pleine nature « hors l'école » favorisent l'autonomie des élèves**, et le développement de relations riches : entre les professeurs et l'élève, entre l'élève et le milieu naturel, entre les élèves eux-mêmes.

Enjeux scolaires

Pourquoi proposer un séjour activités en montagne au sein de l'établissement ?

Un enjeu culturel

Un voyage scolaire en montagne est, pour certains, l'occasion de découvrir un nouvel environnement riche en pratique scientifique et physiques. Cela leur permet notamment de pratiquer une activité physique plaisante et typique de ce milieu, le ski alpin.

Un enjeu institutionnel

La finalité de l'Éducation Physique et Sportive, indiquée dans les nouveaux programmes de 2008 (B.O. n°6 du 28 août 2008), est de "former un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué". Ainsi, la pratique d'une nouvelle activité, assez singulière, contribue à développer cette culture sportive et physique chez chaque enfant. De plus, ce séjour permet à l'équipe pédagogique du Collège Louis Guilloux d'enrichir la programmation des activités proposées et de répondre à la demande institutionnelle de programmer des activités de pleine nature dans le cursus de formation des élèves.

Un enjeu d'établissement

Le Collège de Montfort sur Meu est un établissement soucieux de la réussite de ses élèves par une ouverture sur le monde extérieur et le développement d'une autre forme de culture. L'équipe pédagogique est soucieuse de cette ouverture et y consacre beaucoup d'énergie afin que les élèves découvrent davantage ce qui les entoure. Ce projet s'inscrit également dans cette recherche d'ouverture, pour des élèves ruraux, par la découverte du milieu montagnard (milieu inhabituel et de pleine nature).

Un enjeu social

Vivre en communauté n'est pas toujours une évidence pour ce type de public (élèves de 4ème en plein développement de leur personnalité). Ce voyage scolaire est alors, pour eux, l'occasion de construire des règles de vie collective, de s'approprier le sens de la nécessité de ces règles, de les accepter et de les respecter pour le bien-être de tous, et ainsi de "mieux vivre ensemble au collège". C'est alors un réel tremplin dans la construction de compétences sociales et civiques et dans le développement de l'autonomie et l'initiative.

Une attente institutionnelle en EPS

Les programmes d'EPS reposent, aujourd'hui, sur trois objectifs majeurs. Ce séjour au ski y trouve alors toute son importance.

"Le développement et la mobilisation des ressources individuelles favorisant l'enrichissement de la motricité"

Se confronter à de multiples activités, aussi diverses soient-elles, permet à l'enfant de développer et de mobiliser ses ressources physiques, physiologiques et psychologiques. Le ski alpin revêt un réel intérêt dans la relation aux sensations kinesthésiques que peut procurer la glisse. Il devient alors important de prendre en compte ces informations internes pour contrôler ses mouvements, pour être maître de son déplacement, induit par le milieu. Cette activité de pleine nature devient donc un support privilégié pour favoriser l'écoute de son corps, pour affûter ses réflexes, et ainsi enrichir sa motricité par un type de déplacement particulier.

"L'éducation à la santé et à la gestion de la vie physique"

Cet aspect est particulièrement intéressant en ski alpin pour maîtriser la gestion du risque. En effet, par quelques règles simples et par une concentration indispensable, l'enfant apprend progressivement à organiser sa pratique, à prendre en charge sa sécurité et celle des autres. Il doit aussi s'appropriier les codes sociaux lui permettant d'établir de bonnes relations aux autres et de respecter l'environnement.

Cet intérêt pour la sécurité est primordial en EPS où l'élève apprend à gérer son capital santé. Le fait de construire un lien concret avec la pratique lui permet de prendre davantage conscience que le respect de certaines règles simples est primordial et nécessaire, pour soi et pour les autres. Il devient alors, progressivement, un citoyen responsable de sa propre vie, mais aussi de celle des autres.

"L'accès au patrimoine de la culture physique et sportive"

Les différents textes officiels qui orientent la discipline, insistent à de nombreuses reprises sur la nécessité de diversifier les Activités Physiques, Sportives et Artistiques proposées aux élèves : "Au collège, l'élève doit vivre des expériences corporelles variées et approfondies". Or, dans un contexte rural, les élèves n'ont pas forcément accès aux activités de montagne. De plus, la programmation annuelle des activités en EPS met quelque peu en marge, faute de structures et de moyens suffisants, les activités de pleine nature. C'est là une réelle carence que ce projet vise à réduire par une activité, le ski alpin, qui s'inscrit pleinement dans espace naturel.

Objectifs pédagogiques

- **Pôle culturel** : découverte du milieu naturel montagnard, son environnement et son mode de fonctionnement.
- **Pôle éducatif et sportif** : intégration par le sport, une nouvelle façon de s'éprouver dans des activités physiques de pleine nature.
- **Pôle éducation à la citoyenneté** : développer le savoir vivre ensemble, la revalorisation des règles de vie de base en communauté.

Objectifs spécifiques

- Se confronter au milieu montagnard, par la pratique d'activités physiques et culturelles propres au milieu environnant : le **ski alpin**. S'éprouver et s'estimer dans une nouvelle activité ;
- Découvrir du milieu naturel montagnard d'un point de vue culturel, scientifique et patrimonial : expériences scientifiques, risques en montagne, randonnées interactives d'observation ;
- Favoriser la mixité sociale et l'égalité filles garçons au travers d'activités nouvelles et enrichissantes. Mettre sur un même pied d'égalité les filles et les garçons en relevant des défis. Le rôle de chacun étant à prendre en compte au travers la réalisation de défis par groupe homogène entre eux et hétérogène en leur seins ;
- Se construire « soi » parmi les autres, partager des émotions nouvelles et des valeurs oubliées voire méconnues (vivre en communauté, respecter l'autre dans un séjour scolaire) : partage des tâches ménagères, aider l'autre dans ses difficultés, organiser en groupe des soirées à thèmes interactives, respecter le matériel, l'environnement et le milieu dans lequel on vit ;
- Prendre des initiatives et développer son autonomie : pousser les élèves à être acteur de leur propre apprentissage : les orienter vers l'acquisition de valeurs communautaires au travers d'épreuves émulative.

Les activités mise en place

A. **Pratique du ski alpin** encadrée par des moniteurs diplômés de ski et les professeurs d'EPS :

- Développer des conduites motrices : techniques de virages ; techniques d'arrêt ; capacité à choisir un itinéraire de glisse ; adapter sa motricité aux conditions de terrain et aux conditions atmosphériques ; adapter sa vitesse à ses capacités et aux conditions extérieures (humaines et matérielles).
- Développer des attitudes : contrôler ses émotions ; s'engager en sécurité ; accéder à une autonomie dans sa pratique.
- Connaissances : liées au matériel, aux différentes pratiques de glisse loisir ou compétition, le hors piste et ses dangers.

B. **Découverte du milieu naturel et des spécificités de l'environnement montagnard d'un point de vue culturel et scientifique** :

- ⇒ Lors d'une randonnée en raquettes guidée par un professionnel et par le professeur de SVT (relief, faune...)
- ⇒ Lors d'expériences scientifiques pratiques avec le professeur de Physique - Chimie :
 - Etude des énergies (influence de la hauteur et de la masse des boules de neige),
 - Etude de la vitesse,
 - Les états de l'eau,
 - La masse volumique.

L'acquisition d'une « culture montagne » par les élèves permet de :

- ◆ Développer des capacités d'analyse et d'observation du milieu dans lequel on évolue.
- ◆ S'approprier le milieu, à travers un certain nombre de connaissances, comme support de sa pratique.
- ◆ Développer des connaissances sur les différents types de neige et les conséquences sur la pratique, la formation de la neige et ses transformations, les conditions atmosphériques, La signalétique des pistes (plan des pistes) ; repérage sur la station

C. **Partage des connaissances et des savoirs vivre en communauté.** Apprentissage du savoir vivre ensemble selon des règles de bases. Le développement de la communication et du partage : des activités en soirée organisées par les élèves ayant pour intérêt la cohésion de groupe.

Encadrement des activités physiques

En raison du nombre d'élèves important lors de chaque séjour, nous faisons appel à l'organisme d'accueil qui met à disposition des encadrants diplômés (BEES Ski). Ils prennent en charge les groupes d'élèves débutants les moins à l'aise.

Les autres élèves seront encadrés par les enseignants d'EPS et les accompagnateurs présents lors du séjour.

Les groupes sont constitués en fonction du niveau technique des élèves et de leur forme physique. Les zones d'évolution des groupes sont déterminées par les enseignants d'EPS en fonction du niveau de chaque groupe, des conditions météorologiques et des conditions d'enneigement. En fonction de l'intérêt pédagogique pour les élèves (hétérogénéité des groupes, situations nécessitant de l'espace ...), et lorsque les conditions de pratique permettent une sécurité optimale (météo, enneigement).

Les élèves encadrés par les enseignants d'EPS sont répartis en plusieurs groupes. Chaque groupe est constitué de 12 élèves maximum. Il est encadré par un enseignant d'EPS ainsi que l'un des accompagnateurs présents lors du séjour.

Les groupes évoluent alors en autonomie relative dans une zone d'évolution commune, dans le respect des consignes données par l'enseignant d'EPS et dans le respect le plus strict du Protocole Actif de Sécurisation des Scolaires (PASS Ski Alpin).

Protocoles de sécurité

Quel que soit le groupe encadré, et quels que soient les encadrants concernés, les enseignants d'EPS s'assurent que le cadre du PASS Ski (Protocole Actif de Sécurisation des Scolaires) est respecté.

Tel que précisé dans ce protocole :

- Tous les élèves et personnels doivent porter des **casques homologués**.
- Le **niveau des élèves** est « pré-évalué » dans le cadre d'un questionnaire simple remplis par les parents afin de déterminer des groupes
- Les informations sur les conditions de ski du jour sont prises dès la veille via internet pour la météo et le bulletin des pistes. Ce bulletin est complété avant chaque séance par la consultation du tableau d'affichage des conditions de ski.
- Les zones de réception des téléphones portables sont connues par les enseignants d'EPS et portées à la connaissance des accompagnateurs lors de la réunion pédagogique du dimanche soir. Un document récapitulant l'ensemble des numéros de portables importants est systématiquement remis à chaque accompagnateur (numéros de tous les accompagnateurs, des moniteurs, des secours, du centre, du médecin ...).
- Chaque enseignant d'EPS est équipé en permanence d'un sac à dos comprenant, outre une trousse de secours complète, le matériel indispensable à la sécurité des élèves : crème solaire écran total, bouteille d'eau, barres céréales, téléphone portable, plan des pistes, polaire supplémentaire, gants de rechange ...
- Un lieu unique de rendez vous sera déterminé avant la première mise en piste de tous les élèves.

Le séjour

Nombres de participants et niveau :	Tous les élèves de 4 ^e soit 202 élèves
Nombres d'accompagnateurs : 12 accompagnateurs pour chaque séjour.	<p><u>Séjour 1 :</u> Mme GARREC, Mme HERRY, M. RUELLAND, M. STEPHAN, Mme THAI, M. TOUTAIN, M. LE ROUZO, MME BONNIN, +2 femmes + 2 hommes (à déterminer au sein de la communauté éducative)</p> <p><u>Séjour 2 :</u> Mme GARREC, M. RUELLAND, M. STEPHAN, Mme THAI, M. TOUTAIN, M. LE ROUZO, MME PICHON, Mme ERNOULT-BRUNEAU, M. LEROUX, +1 homme + 2 femmes (à déterminer au sein de la communauté éducative)</p>
Lieu	Saint Lary Soulan - Pyrénées
Dates	<p><u>Groupe 1 :</u> Du 14/03/22 au 18/03/22</p> <p><u>Groupe 2 :</u> Du 21/03/22 au 25/03/22</p> <p>comprenant l'aller et le retour en car</p>

Un séjour de 5 jours sur place (12 à 14 heures de routes en transport), avec plusieurs activités physiques et culturelles au cœur de la nature et plus précisément dans le monde naturel de la montagne. Ils apprendront à dépasser leurs limites et à se faire confiance mutuellement. Mais aussi à partager des émotions et apprendre à vivre en communauté.